Paris, 18 avril 2024

AVIS AUX ACTIONNAIRES DE LA SICAV DE DROIT FRANÇAIS
OSTRUM SRI EURO SOVEREIGN BONDS

(**Codes ISIN : Action R (C): FR0000003196** / **Action R (D)** : FR0000171233
Action I (C) : FR0010655456 / **Action N (C) :** FR0011505098 / **Action N (D)* :** FR0013309846 / **Action SN (C) :** FR0013029113 / **Action UNICREDIT*** : FR0012872083)

**Cette action ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.*

Nous vous informons des modifications suivantes apportées à la SICAV OSTRUM SRI EURO SOVEREIGN BONDS ci-après « la SICAV » :

-La SICAV détiendra désormais une proportion minimale de 40% d'investissement durable au lieu de 20%. En conséquence une nouvelle annexe précontractuelle « SFDR » est attachée au prospectus du Fonds,
-Il est précisé que les green bonds, social bonds, sustainability bonds et sustainability-linked bonds pouvant être détenus par la SICAV respecteront à minima respectivement les « Green Bond Principles », « Social Bond Principles », les Sustainability Bond Guidelines (SBG) et les « Sustainability-linked Bond Principles ».

Ces modifications entreront en vigueur le 25 avril 2024.

Il n'y a pas d'autre modification sur la SICAV.

Le prospectus intégrant l'annexe SFDR, en français, les documents d'informations clés, en français et en néerlandais, ainsi que les derniers rapports périodiques en anglais sont disponibles gratuitement auprès de Natixis Investment Managers International.

Il peut vous être adressé dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de :

NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL
Service Clients
43, avenue Pierre Mendès-France
75013 PARIS

Ou

CACEIS BANK, Belgium Branch
Avenue du Port 86C b320
B-1000 Bruxelles.

Les documents d'informations clés doivent être lus avant de prendre la décision d'investir.

La valeur nette d'inventaire est publiée sur FundInfo : www.fundinfo.com